

Montréal, le 2 octobre 2006

M. Jean-François Boucher
Comité régional pour la protection des falaises

Monsieur Boucher,

La Fondation des maladies du cœur du Québec est un organisme bénévole de bienfaisance en santé qui œuvre dans la communauté québécoise depuis plus de 50 ans. Elle a pour mission de mener la lutte vers l'élimination des maladies du cœur et des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et la réduction de leur impact, en contribuant activement à : l'avancement de la recherche et sa mise en application, la représentation auprès des instances responsables des politiques de santé, et la promotion de modes de vie sains.

Nous vivons malheureusement dans un monde de plus en plus sédentaire où la dépendance à l'automobile et les trottoirs, les sentiers pédestres et les voies cyclables brillent par leur absence. En fait, les résidents sont exposés quotidiennement aux effets de l'urbanisme qui fait fi de la santé du cœur.

La Fondation des maladies du cœur du Québec collabore avec divers organismes de santé dans le but d'encourager les gouvernements et les municipalités à investir davantage dans la promotion des modes de vie sains et des milieux qui les favorisent. Ces deniers se doivent de reconnaître que l'urbanisme est devenu un enjeu critique dans la protection de la santé publique et que l'aménagement de nos milieux de vie à un impact significatif sur notre santé.

C'est pourquoi, nous vous souhaitons le meilleur des succès dans vos démarches à la protection de ce territoire récréatif auprès des instances gouvernementales et municipales.



Serge Breton
Directeur, Marketing-Communications